

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 27 (1965)
Heft: 11

Rubrik: Illustration en première page de couverture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les feux de croisement, oui - mais à temps!

L'utilisation correcte de l'éclairage du véhicule est un facteur important de la sécurité dans la circulation routière nocturne. Le conducteur ne doit pas seulement voir — il doit encore être vu! La Conférence suisse pour la sécurité dans le trafic routier espère que la recommandation qu'elle a faite récemment à tous, par le truchement des panneaux rouges placés le long des routes principales, et qui invitait à commuter les feux à temps, sera bien comprise:

Les feux doivent être utilisés de façon qu'ils n'éblouissent personne. Celui qui roule avec les «grands» phares doit changer et allumer les feux de croisement dès qu'il ne se trouve plus qu'à 200 mètres des véhicules — y compris les trains — venant en sens inverse. Les cyclistes et les piétons souffrent aussi de l'éblouissement et ils sont en droit de s'attendre qu'automobilistes et motocyclistes aient des égards envers eux en changeant de feux.

Que celui qui n'a pas mis les feux de croisement veuille bien remédier à son oubli — ou à sa négligence — dès qu'il y est invité par les «clignotements» de l'usager ébloui!

Réfléchis par le rétroviseur, vos grands phares peuvent être très gênants pour l'automobiliste qui vous précède. Dans ce cas aussi l'éblouissement peut être dangereux. En circulant à la file, utilisez donc les feux de croisement! Faites de même en marche arrière ou à l'arrêt. Le conducteur qui doit attendre de nuit devant un passage à niveau ou un signal rouge allumera les feux de position ainsi que le prescrit la loi.

D'autre part — et la CSR le rappelle expressément — par brouillard, bourrasque de neige ou forte averse, même de jour, on doit utiliser les feux de croisement. Les feux de position sont alors insuffisants. Ces feux-là ne servent qu'à marquer les véhicules en stationnement. En revanche, ils suffisent pour circuler sur les artères bien éclairées, c'est-à-dire celles sur lesquelles les obstacles peuvent être aisément reconnus à une distance d'au moins 100 mètres.

CSR

Illustration en première page de couverture

Le chargeur frontal BAAS lors de la récolte de betteraves fourragères ou sucrières. Comme le montre l'illustration, le travail peut être effectué par un seul homme, c'est-à-dire par le conducteur du tracteur.

Une fois de plus, le chargeur frontal prouve qu'il est bien polyvalent. Même pour les exploitations disposant d'autre matériel de chargement, le chargeur frontal BAAS constitue une aide bienvenue. En changeant l'outil de travail (à l'extrémité), il peut charger également du foin, des fourrages verts, préfanés ou secs, du maïs, des gerbes, de la paille, des feuilles de betteraves, de la terre, du fumier et bien autres choses encore.